

Avis de constitution

SOCIETE « ODANHAN SERVICE » en abrégé « OS »

Siège ABIDJAN Cocody Angré 8 ème tranche non
loin du pont Soro, Lot 400, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 25/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ODANHAN SERVICE » en abrégé « OS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Fourniture de matériaux relatifs à la pâtisserie ;
 - Formation de personnes au métier de la pâtisserie ;
 - Prestation de services pour événement.
- Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Cocody Angré 8 ème tranche non loin du pont Soro, Lot 400, Ilot 28

Dirigeant(s) Mme SORO N'DATCHA ALIMATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03333 du 09/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42366/GTCA/RC/2025 du 09/07/2025

